

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Paraît 10 fois par an – Rédaction/Administration: case postale 998, 1001 Lausanne – Le numéro: Fr. 4.00/Abt.: 40.– par an, payable au CCP 10-25925-4

Editorial

Observer le démocratism en action est une inépuisable source d'agacement.

En France, par exemple, toute la vie politique tourne autour de l'élection présidentielle. A peine un président est-il élu que le monde politique et la presse s'interrogent sur ses chances de réélection. Chaque parole, chaque acte du chef de l'Etat fait l'objet de pronostics quant à son impact sur la prochaine «présidentielle». Les rivaux du président en place, y compris dans son propre parti, ne discutent et n'agissent qu'en fonction de leur ambition à occuper la «magistrature suprême». Des politiciens pourtant condamnés à la suite de peu honorables magouilles, tel le maire de Bordeaux Alain Juppé, affichent, toute honte bue, leur volonté d'accéder au sommet de l'Etat. Personne évidemment ne se soucie du bien de la France et des Français: on ne peut être au four et au moulin.

Toutes proportions gardées, on ne fait pas beaucoup mieux chez nous. Les prochaines élections fédérales sont fixées au 18 octobre 2015, mais déjà on s'agite dans les partis. Le mal nommé Parti démocrate-chrétien annonçait début août le lancement d'une «initiative au contenu top secret», non pas pour le bien des Suisses, mais pour faire progresser le parti de deux points lors des élections fédérales. L'indéboulonnable conseiller national Jacques Neyrinck, huitante-trois ans, est vexé que le PDC ne l'ait pas porté candidat au Conseil des Etats et cherche un autre tremplin, ce qui en dit long sur la solidité de ses convictions.

Officiellement, bien entendu, tous ces gens ne songent qu'au bien commun. Chaque élection, et pas seulement à l'échelon fédéral, apporte son lot de candidats désintéressés dont le seul souci est d'œuvrer pour la collectivité dans un esprit de service. L'ennui, c'est que tous ces serviteurs, une fois en place, ne peuvent pas être congédiés à bref délai en cas de nocivité.

Cette situation, désastreuse en général, l'est plus encore en ce qui concerne le Conseil des Etats, où les deux députés censés représenter leur canton ne défendent en réalité, comme ceux du Conseil national, que les intérêts de leur parti et se moquent de leur véritable mandat. Ce dysfonctionnement devrait être corrigé par une modification constitutionnelle qui rendrait aux autorités cantonales le droit de désigner leurs représentants à Berne, comme elles le faisaient à l'époque de la Diète.

Cela ne résoudrait pas tout, mais cela nous épargnerait le bal des candidatures au prestigieux Conseil des Etats et les états d'âme de Monsieur Neyrinck.

le pamphlet

Demandez la Nation!

Fondée en 1931, la *Nation*, journal de la Ligue vaudoise, a publié le 5 septembre son numéro 2000. A cette occasion, cette respectable octogénaire a offert à ses lecteurs une mise en page rajeunie, dans laquelle la couleur verte et le dessin font leur apparition.

Mais si la présentation se modernise, les buts et préoccupations du bimensuel vaudois ne changent pas, eux. La *Nation* poursuit et poursuivra son combat pour la souveraineté des cantons contre les tentations centralisatrices avouées ou sournoises, selon les cas, de la Berne fédérale. Elle continue et continuera à promouvoir cette idée géniale qu'est le fédéralisme différencié qui devrait permettre à chaque canton de récupérer, s'il le souhaite et sans que cela contraigne les autres à l'imiter, les compétences qui, contrairement à la défense, aux affaires étrangères, à certains aspects de la politique économique ou énergétique, notamment, ne sont devenues fédérales qu'au nom de l'idéologie de l'harmonisation et de la simplification.

Pour mener à bien cette tâche, la *Nation* dispose d'une équipe de rédacteurs de tous âges ou presque, puisque le plus jeune a vingt ans et le plus âgé nonante-quatre, qui tous savent qu'une nation est le seul berceau dans lequel une population puisse vivre et prospérer en paix; qui tous savent que la nation vaudoise existe par son histoire, sa géographie, sa culture, sa langue et ses mœurs. De nombreux articles sont d'ailleurs consacrés à la musique, à la littérature et aux manifestations culturelles, sportives ou vinicoles du Pays de Vaud.

Non sans une pointe de jalousie, l'équipe du *Pamphlet* présente à la *Nation*, où elle compte de nombreux amis, ses chaleureuses félicitations et lui souhaite longue vie et plein succès.

Demandez la *Nation*!

Le Pamphlet

¹ Pour souscrire un abonnement annuel (Fr. 77.–, apprentis et étudiants: Fr. 33.–, ccp 10-4772-4): www.ligue-vaudoise.ch/nation, tél. 021 312 19 14 (le matin de 8 à 10 heures).



Armée: pessimisme!

L'article 59 de la Constitution fédérale dispose que «tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire». On ajoute immédiatement que «la loi prévoit un service civil de remplacement».

Il y a en Suisse environ 40'000 jeunes hommes suisses qui sont recrutés chaque année. Un quart d'entre eux sont aujourd'hui déclarés inaptes. Du temps où la tranche d'âges nommée l'élite allait de vingt à trente-deux ans, et lorsque les motifs d'inaptitude étaient plus sévères, l'armée pouvait compter (en 2004) sur 444'000 assujettis. L'an dernier, ils étaient 262'200. Si l'on veut réduire les effectifs de l'armée à 100'000 hommes, il faudra élargir les critères d'inaptitude ou augmenter l'attractivité du service civil ou encore procéder à une conscription par tirage au sort.

Bien entendu, ceux qui ne seront pas pris alors que leur degré d'invalidité est égal ou inférieur à 40 % et qui étaient donc astreints à payer une taxe compensatoire jusqu'à un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme de 2009, ceux-là bénéficieront d'un privilège manifestement contraire au principe d'égalité.

La presse¹ nous apprend que deux cents jeunes Suisses ont suivi l'exemple d'un habitant de Dällikon, atteint d'un diabète et déclaré *inapte*, qui a obtenu que l'armée lui trouve une fonction compatible avec plusieurs injections d'insuline quotidiennes.

Décidément, nous sommes bien partis: l'armée doit maigrir pour n'employer que le quart des hommes aptes à servir et on incorpore même des inaptes! Avec une couverture aérienne qui n'est opérationnelle que pendant les heures de bureau et le refus opposé par le peuple à l'achat de nouveaux avions de combat, avec les hésitations du Parlement à accorder les crédits nécessaires et avec un parti gouvernemental qui vise dans son programme la suppression de l'armée, je nous vois mal résister longtemps lorsque le calife Abou Bakr al-Baghdadi al-Husseini al-Qurashi, chef de l'Etat islamique, viendra sonner à notre porte pour réclamer le droit de passer... et de s'établir.

Claude Paschoud

¹ 24 heures des 13-14 septembre, page 5.

Laïcité

Aux parlementaires suisses qui jugent que privilégier les réfugiés chrétiens serait contraire aux droits de l'homme et au principe de laïcité de l'Etat, on rappellera que les musulmans qui persécutent les chrétiens d'Irak et de Syrie se moquent des droits de l'homme, que le principe de laïcité de l'Etat est une notion française et que la Constitution helvétique commence par «Au nom de Dieu tout puissant!»

M. P.

En direct de Sirius

Hollande – Indice de température: de la lassitude, mais un président très populaire

En dépit des efforts des médias, sourds aux fabiuseries patelines et aux vitupérations bernarenriléviques, les Français que j'ai rencontrés cet été étaient aussi enthousiastes à l'évocation de Vladimir Poutine qu'à l'idée de voir Flamby rendre les clefs de l'Élysée. En dépit de l'hitlérisation sournoise du président russe par les champions du Bien, zélotes de la social-démocratie, on pourrait en déduire que le peuple reconnaît à celui-ci quelques mérites dont on ne saurait créditer Hitler, parmi lesquels le maintien de l'indépendance politique, énergétique, économique et financière face aux prédateurs globaux, la lutte contre la contagion d'une décadence exportée par l'Occident et les USA, le rétablissement de la primauté des lois naturelles sur les délires droidlommistes et la mise en échec d'une hégémonie calamiteuse et mortifère.

Hollande – Météo de l'été

Il a beaucoup plu des commémorations des deux grands équarrissages mondiaux qualifiées de «festivités» – intéressant lapsus d'une presse volontiers cocoricante. En mal de popularité, Séduktor le Rondelet animait les monstrueuses ossuaires de 14-18 par son enthousiasme à porter le feu (à distance prudente) en tous lieux agités, pourvu que cela plaise à Sam, son oncle le prix Nobel de la Paix par anticipation, et rappelait au passage le prix – assez modique – versé, entre 1939 et six ans plus tard, par une France victorieuse de la «barbarie nazie»¹ juste un peu aidée par quelques autres. «Comment? Eux aussi?» s'était étonné le Maréchal Keitel en 1945, en apercevant dans la masse olive-kaki-cachou le képi d'un général français. Remettons les idées en place: en 1917, les *Sammies*, comme en 1941 les GIs, se sont vu expédier sur des fronts qui ne les menaçaient pas, surtout pour ouvrir de nouveaux marchés à leur fringante industrie, et si la première guerre mondiale a saigné à blanc l'Europe continentale dans sa démographie et son économie, la seconde a été gagnée par le sang des Russes et le matériel US au profit de Staline et des petits malins habituels. De Gaulle l'avait bien compris, qui avait pu *in extremis* déjouer, après l'*Invasion of combined allied forces* de 1944, la colonisation de la France par les copains du bon M. Roosevelt. Hormis les insurgés de l'Armée de libération polonaise de Varsovie, livrés au rouleau compresseur des unités régulières allemandes par des Russes demeurant l'arme au pied sur l'autre rive de la Vistule, dans le reste de l'Europe ils ont mis quelque temps à comprendre les sinistres effets de Yalta, tel cet ancien membre de la très modeste «résistance» allemande au national-socialisme qui devait écrire: «Ce que nous, Allemands de la résistance, n'avons vraiment pas voulu comprendre durant la guerre, nous l'avons appris à satiété par la suite: en fait la guerre n'était pas menée contre Hitler, mais bien contre l'Allemagne.»²

«Dessine-moi une «communauté internationale»!

– Pourquoi pas un mouton?»

Le Petit Prince me fit voir une page de carnet de vol maculée d'un cambouis que soixante-treize années avaient quelque peu estompé, sur laquelle une main de poète avait

esquissé une caisse avec trois trous d'aération. Ayant hâte d'admirer le lever du soleil, j'empruntai son écran tactile, chargeai un «3-D» de méditerranée qu'un banc de méduses nuait de rose diffus et lançai: «Ça, c'est un banc de méduses; la «communauté internationale» que tu veux est dedans. C'est gélatineux, d'aspect inoffensif, mais c'est mortellement venimeux. Les scientifiques cherchent encore en vertu de quelles lois elle est soudainement apparue. Ils la supposent animée d'intentions, mais peinent à repérer dans sa masse ondulante l'emplacement d'un centre nerveux. Du rivage, le baigneur la perçoit comme une menace latente. Le sage la pressent comme un monstre et s'en méfie. Et Cassandre la voue à finir en salade exotique.

«C'est toujours rose comme ça?

– A la surface. Dedans, c'est incolore. Observe comme la nature produit des pigments qu'elle se plaît à combiner en de plaisants effets et vois maintenant comme l'homme de ce siècle s'acharne à en brouiller l'harmonie.»

J'actionnai le programme *TousdeRambran*, cliquai sur *Bombdepintur* et diffusai sur la tache rose un mélange équitable de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Le Petit Prince fit la moue:

«J'aimais mieux au début. C'est terne et sans relief. C'est couleur caca d'oie... On dirait de la...

– C'en est!»

Sémantique: le noble et l'ignoble

Deux notions qui riment en s'opposant: s'il est **noble** de s'entraider, il est **ignoble**, sous prétexte d'un «devoir de solidarité», de dépouiller celui qui travaille pour pourvoir celui qui ne fiche rien. Le premier exemple se suffit à lui-même; le second ressort du chantage au bon cœur appuyé sur le piège freudien d'une culpabilité inventée.

Néologismes

Abomifreux: adj. Pire que pire. 1^{re} occur.: *L'état de ses sondages était abomifreux.* (M. E. Lie, 1967)

Réjouissif: adj. Plaisant, avec une note de sadisme subtil. 1^{re} occur.: *Dans ce monde de com, voir l'ex-première concubine et le premier-goujat s'échanger des vautours sur la place publique est ô combien réjouissif.* (M.-C. d'Oman, 2014)

Vautour: n.m. Poulet rédigé à l'encre pas sympathique.

Testez votre observation

Trouvez le meuble qui manque dans les séries TV: a) Bar. b) Bibliothèque. c) Fauteuil. d) Sofa. e) Table.

Max l'Impertinent

¹ Faux-nez pour éviter toute mention d'une Allemagne (tout court) à laquelle on avait déclaré la guerre en 1939.

² Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag en 1954, dans son livre *Widerstand*.

Mots interdits

La chocolaterie Féret d'Auxerre a failli avoir de gros ennuis. Elle vendait depuis 2009 des friandises enrobées de chocolat noir baptisées *Bamboula* et *Négro*. Branle-bas de combat chez les défenseurs de l'Afrique européenne opprimée. «Racisme! Racisme!» ont hurlé le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN) et l'association *Sortir du colonialisme*, qui n'ont voulu entendre aucune explication, aucune justification et se moquent superbement du fait que les douceurs incriminées existent depuis presque un siècle et se vendaient à Auxerre bien avant que ne soit découvert le pot aux roses – nau-séabond, comme il se doit; bien avant aussi, d'ailleurs, que les anti-colonialistes subventionnés ne viennent exercer leurs contestables talents dans la pauvre vieille Europe.

On ne peut guère attendre, évidemment, de ces contestataires fraîchement débarqués qu'ils comprennent la mentalité de chocolatiers de 1919 qui, croyant rendre hommage aux tirailleurs sénégalais venus combattre aux côtés des Français et célébrer une danse africaine, furent à l'origine de cette tradition. Les seules traditions admissibles pour le CRAN et ses acolytes sont les traditions africaines.

Soit dit en passant, on doit reconnaître qu'il faut être bien naïf – et n'avoir jamais entendu parler des *têtes-de-nègres* rebaptisées *têtes de choco* – pour s'imaginer qu'on peut impunément, à notre époque, vendre des *Bamboulas* et des *Négros* en toute liberté. Mais tout de même, après cinq ans de paisible activité criminelle, la chocolaterie Féret pouvait espérer passer entre les gouttes. En effet, pourquoi les nouveaux colons ont-ils attendu si longtemps pour entrer en campagne? Il semblerait qu'ils n'aient pas fait le tour des chocolateries. Es-

pérons que cette impardonnable négligence sera sévèrement sanctionnée et réparée dans les délais les plus brefs.

Bien entendu, le CRAN et *Sortir du colonialisme* ont obtenu gain de cause: les produits litigieux ont été retirés de la vitrine, l'abominable homme du chocolat craignant que celle-ci ne soit démolie par de gentils anti-racistes. Les excuses d'usage ont été présentées en attendant qu'un nouveau nom soit trouvé pour *Bamboula* et *Négro*.

Pourquoi ne pas les rebaptiser *Sorducol* et *Crano*?

Mariette Paschoud

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Le conseiller fédéral Schneider a déclaré début août, sans élaborer davantage, que la position de la Suisse sur les sanctions contre la Russie pourrait changer si cette dernière était coresponsable du tir de missile contre le vol MH17 de Malaysia Airlines.»

Dites: «Le conseiller fédéral Schneider a déclaré début août, sans entrer dans les détails, ...»

Il coulera beaucoup d'eau sous les ponts avant que la vingtaine de procureurs et les deux cents policiers mandatés par le Ministère de la justice néerlandais pour mener une enquête internationale visant à déterminer l'origine de l'attaque et à désigner les coupables ne soit achevée. Mais la Suisse doit avoir ses propres sources, puisqu'elle a décidé fin août de durcir ses sanctions contre la Russie... en toute conformité avec la neutralité!

Le pinailleur

Foi et raison

«L'opinion publique n'existe que là où il n'y a pas d'idées.»
Oscar Wilde

Dans le différend qui oppose les dénommés «créationnistes» aux évolutionnistes, le Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture vient, nous dit-on, de trancher: il sera désormais interdit à tout établissement scolaire vaudois, public ou privé, de dispenser un enseignement créationniste. Certains s'en offusquent mais tiennent à rester neutres dans ce différend où ils constatent une opposition irréductible entre deux domaines distincts de connaissance: la foi, relative à l'ordre surnaturel d'une part, et la science, qui ne peut concerner que les phénomènes sensibles et vérifiables.

Or ce n'est point ainsi qu'il convient de voir les choses. La raison n'est pas limitée à la connaissance vérifiée des phénomènes observables et mesurables, ceci n'étant rien d'autre que du rationalisme. Et la foi en la Révélation divine ne concerne pas exclusivement l'ordre surnaturel; elle confirme aussi surnaturellement des connaissances auxquelles la raison humaine peut accéder. Telle est en particulier l'idée de création. Saint Paul l'explique clairement au début de son épître aux Romains (chap. 1, verset 20) et l'Eglise s'y réfère notamment dans le canon 1 sur la foi catholique de la Consti-

tution dogmatique du premier Concile œcuménique du Vatican, *Dei Filius*, du 14 avril 1870: «Si quelqu'un dit que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et Seigneur, ne peut être connu avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière naturelle de la raison humaine, qu'il soit anathème.»¹

Et, de fait, la connaissance scientifique n'épuise pas le domaine propre de la connaissance rationnelle, puisque celle-ci concerne aussi la métaphysique. C'est donc un abus commis par tous les scientifiques d'exclure du champ naturel de la connaissance rationnelle le domaine métaphysique. Au reste, s'il n'y a évidemment pas de preuve scientifique de l'existence de Dieu, il n'y en a pas non plus de celle de l'âme humaine. Or qui oserait prétendre que cette connaissance ne relève pas aussi de la raison et n'est pas moins convaincante que la connaissance scientifique?

Il ne convient donc pas, dans ce différend, d'adopter une attitude de «prudence théologique» ni d'avouer timidement une quelconque «incompétence scientifique»², ceci quand bien même l'acte de création divine de l'univers reste un mystère dans son mode d'exercice. La raison suffit, qui nous dit que ce qui n'existe pas par soi, existe nécessairement par un autre, dont la qualité, comme cause première, est précisément d'être par soi, d'être sa propre cause. Or

l'être qui existe par soi constitue la définition même de Dieu. Et ce qui n'existe pas par soi, ne peut exister que sous cette dépendance ontologique et originelle, sinon son existence serait sans cause, donc sans raison. Or le principe de non-contradiction exclut l'idée d'être non nécessaire existant par soi, c'est-à-dire sans cause distincte de cet être. Le non-être ne peut engendrer l'être, l'absurde ne peut engendrer l'ordre cosmique et humain, principe même de connaissabilité par notre esprit, c'est-à-dire par la raison scientifique. Ou alors la pensée humaine ne serait que folie et verbiage creux.

Michel de Preux

¹ Dans cette perspective, loin d'adopter une neutralité dite prudente sur la décision du Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture, un chrétien doit au contraire la dénoncer comme une expression despotique de l'athéisme d'Etat, qui est en soi gravement attentatoire à la libre instruction d'esprits en formation.

² Notons ici que dans sa lettre encyclique *Humani generis* du 12 août 1950, le pape Pie XII ne rejette pas la théorie de l'évolution, mais il lui oppose deux limites dogmatiques: l'interdit du polygénisme, car le genre humain ne peut être issu que d'un couple unique, sans quoi la faute originelle de ce couple ne concernerait pas toute l'humanité, et la création par Dieu directement de chaque âme humaine, qui fonde l'égalité de dignité foncière de tous les membres de l'humanité.

Les nouvelles aventures...

Subventions superflues

Le gouvernement allemand, qui semble prendre un plaisir extrême à verser des réparations aux victimes de la Shoah, à l'exclusion de toutes les autres, caresse le projet – qui doit être encore avalisé par le Parlement, lequel, n'en doutons pas, applaudira des deux mains – de verser 3000 euros aux 75'000 survivants de l'Holocauste nés entre le 1^{er} janvier 1928 et la fin de la guerre et qui étaient donc enfants ou adolescents à l'époque¹.

En effet, et contrairement aux autres, à ceux de Dresde ou d'Hiroshima, par exemple, chez qui les bombes incendiaires ou atomique libéralement larguées par les Anglais et les Américains n'ont provoqué aucun traumatisme – Dame! on sait que les Allemands et les Japonais sont des durs à cuire! –, ces enfants ont été gravement atteints dans leur santé psychique et physique. Toutefois, les symptômes de ce genre de dégâts ne se manifestent qu'à un âge avancé si on en croit les associations de survivants de l'Holocauste. C'est pour cette raison, sans doute, que lesdites associations, toujours soucieuses de ne pas accabler les Allemands et fuyant comme la

peste l'argent gagné sans coup férir, n'ont rien réclamé jusqu'ici pour cette catégorie de victimes.

Mais elles sont très contentes, maintenant, les associations, car comme le dit sans grand souci de cohérence Colette Avital, présidente du Centre des organisations de survivants de l'Holocauste en Israël, «le gouvernement allemand a pris la bonne décision (...)», même si, toujours selon la même, «[les enfants survivants] ont vécu de

grandes souffrances pendant la Shoah et étaient parfois orphelins. Il est évident que les atrocités dont ils ont été témoins ont laissé des cicatrices profondes (...) Aucune somme d'argent ne peut compenser cela».

Si aucune somme d'argent ne peut compenser cela, qu'on laisse donc leurs millions aux Allemands!

M.P.

¹ www.i24news.tv/ (mots clés: Colette Avital).

Bricoles

Le cas Pistorius

Etrange justice que la justice sud-africaine, qui qualifie d'*homicide involontaire* le meurtre de quelqu'un – prétendument non identifié – à travers une porte de bois, de plusieurs coups d'une arme à feu.

Pour échapper à la qualification d'*homicide volontaire*, suffira-t-il désormais de plaider qu'on a abattu sa belle-mère en croyant qu'il s'agissait d'un vulgaire voleur... ou de sulfater un voleur qu'on avait pris pour sa belle-mère?

Femen

Justice plus étrange encore en France, où les neuf militantes hystériques du groupe *Femen* ont été relaxées après avoir dénudé leur poitrine et tapé sur les cloches exposées à Notre-Dame de Paris avec des bâtons, en février 2013, en hurlant des slogans injurieux pour le pape.

Les trois vigiles qui les avaient expulsées de la cathédrale manu militari ont été condamnés à des amendes de 300 à 1000 euros.

Ministres

Lors du dernier remaniement ministériel, M. Benoît Hamon avait été désigné ministre de l'éducation. C'est le seul titulaire de cette fonction, sous la V^e République, qui n'a pas vécu une seule rentrée scolaire. Il a été remplacé par une ravissante Marocaine.

Najat Vallaud-Belkacem ministre de l'éducation nationale, c'est aussi drôle que si Nabilla était directrice de la NASA, a commenté un député de la droite française.

Quant à M. Thomas Thévenoud, nommé secrétaire d'Etat au commerce extérieur, il aura occupé cette fonction neuf jours. On vient de s'apercevoir qu'il ne payait ni son loyer ni ses impôts.

C.P.

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ICM Imprimerie Carrara, Morges

ISSN 1013-5057

Courriel: courrier@pamphlet.ch

Anglais ou langue nationale ?

Quelques cantons de Suisse alémanique ont décidé d'enseigner dans leurs écoles publiques l'anglais avant le français, peut-être même, à terme, l'anglais à la place du français.

Pour justifier cette inqualifiable attaque contre la «cohésion nationale», les promoteurs de cette nouveauté plaident que les programmes scolaires sont déjà trop chargés et que l'enseignement de deux langues «étrangères» à l'école primaire représente pour les enfants un effort excessif. Ils observent en outre que l'anglais est une langue indispensable dans le monde globalisé d'aujourd'hui, ce que le français n'est pas pour un Alémanique.

La décision des Thurgoviens et des Nidwaldiens provoque un tollé en Suisse romande, où l'on semble découvrir subitement ce que les Welschs représentent pour les authentiques Confédérés d'avant 1803.

La récente éviction de la société Matisa d'un appel d'offres lancé par les CFF pour un marché de 100 millions où tout devait être rédigé, pensé, et exécuté en allemand, a aggravé le malaise.

Et pourtant, en Thurgovie et à Nidwald, **ils ont parfaitement raison**. Non pas dans leur souci de diminuer la charge des élèves. Avant même l'école primaire, les facultés d'assimilation des enfants sont étonnantes et l'un de mes petits-fils, âgé de neuf ans, parle couramment le catalan, l'espagnol, le français et (dit-il modestement) «un peu d'anglais». S'il fallait alléger les programmes, c'est d'autres

matières qu'on pourrait sacrifier avant les langues.

Non, si les Thurgoviens et les Nidwaldiens ont raison, c'est que l'anglais est effectivement une langue de communication indispensable, qu'elle s'apprend aisément, et que le français en revanche ne leur servira probablement jamais à rien.

Qu'on ne vienne pas m'amuser avec la fameuse «cohésion nationale». D'abord, la Suisse n'est pas une nation et ne l'a jamais été, à l'exception peut-être de la période comprise entre 1939 et 1945. Ensuite, ce qui cimentait un sentiment de cohésion fédérale, c'était le service militaire à l'époque où il était obligatoire et où l'armée comptait 600'000 hommes.

Les Suisses allemands n'ont pas besoin de nous, notre langue et notre culture ne les intéressent pas. Pour briguer un poste de haut niveau dans l'administration fédérale ou dans une entreprise importante, il faut maîtriser l'allemand, ou mieux encore, le suisse-allemand. Nous autres Romands sommes dès lors obligés d'apprendre la langue de Goethe ou de Gottfried Keller mais nos Confédérés d'outre-Sarine ne seront jamais confrontés à nulle difficulté professionnelle s'ils annoncent piteusement notre langue.

Nous pouvons regretter cette asymétrie, mais elle est inévitable. Les Tessinois qui veulent se faire entendre au niveau fédéral s'expriment en allemand.

Mais le pire serait que la Confédération s'en mêle. Quelques bons apôtres s'imaginent que le pouvoir fédéral devrait user de ses maigres compétences constitutionnelles pour imposer aux cantons rétifs l'obligation d'enseigner prioritairement une langue nationale avant l'anglais. Avidé de se mêler de tout, y compris de l'instruction publique dont l'article 62 al. 1 de la Constitution réserve la compétence aux cantons, la Confédération est parvenue à faire adopter un alinéa 4 à cet article, qui lui permettrait de légiférer «dans la mesure nécessaire» si la coordination entreprise par les cantons (HarmoS) n'aboutissait pas à une harmonisation (lisez: à un nivellement) *de l'âge d'entrée à l'école, de la durée et des objectifs des niveaux d'enseignement, etc.*

Il est aisé de comprendre que si les cantons sont dépouillés de leurs compétences dans le choix des priorités, au profit de la Confédération, il ne faudra que quelques décennies pour que le romanche, l'italien et même le français disparaissent au profit du zürütütsch. Réclamer l'aide de la Confédération pour la défense du français, c'est comme si un poulet demandait au renard d'arbitrer son litige contre le taureau.

Nous pouvons regretter le choix de nos Confédérés qui accordent la priorité à l'enseignement de l'anglais plutôt qu'au français, mais c'est leur choix et, de grâce, ne mêlons pas l'autorité fédérale à cette affaire!

C. P.

Darwin avait tout faux

On ne cesse d'observer, depuis quelques années, que le totalitarisme qu'on croyait propre à certains régimes politiques du XX^e siècle est aujourd'hui plus vivant que jamais. Tout ce qu'on croyait disparu en 1989 lors de la chute du Mur de Berlin ressurgit dans certains Etats de l'Europe occidentale – d'ailleurs sans que l'opinion publique le remarque vraiment ou s'en offusque: restriction de la liberté d'expression, police politique, simulacres de procès se terminant par des verdicts choquants, fonctionnaires et magistrats craints par la population tout en craignant eux-mêmes leurs semblables, tout cela dans un cadre idéologique de plus en plus sévère à mesure qu'il devient de plus en plus absurde. On croyait que le monde avait évolué; on voit qu'il n'en est rien.

Dans le même ordre d'idées, on voit que la politique américaine en Europe est aujourd'hui la même que celle des années nôtres, qui avait provoqué la guerre dans les Balkans, la création artificielle d'un Etat musulman au Kosovo, des déplacements et des «remplacements» de populations, et la transformation d'une région prête à se relever du communisme en une zone sous-développée et pauvre où règnent la loi du plus fort et quelques bases américaines. Un scénario similaire se déroule aujourd'hui en Ukraine et l'Europe, principale perdante d'une telle évolution, n'a visiblement pas retenu la leçon du passé.

Certains observateurs établissent un autre parallèle, plus sinistre. La récente commémoration des événements qui ont déclenché la Première Guerre mondiale donne à penser que l'Europe en est aujourd'hui au même

stade: crise économique, agitations sociales, presse belliqueuse, bourgeois va-t-en-guerre, pacifistes prêts à tuer tous ceux qui ne partagent pas leur conception de la paix, populations déboussolées et remplies d'une haine aveugle à l'égard de leurs voisins désignés comme «ennemis».

Juste un exemple. En Ukraine, sur une chaîne de télévision privée fondée en novembre 2013 par des ambassades occidentales et par le financier George Soros, un certain Bogdan Boutkevitch, intello joufflu à lunettes, a déclaré que les «intérêts nationaux ukrainiens» commandaient d'«utiliser» le Donbass comme une «ressource de matières premières» et qu'il y avait dans cette région «des gens qui ne servent absolument à rien», soit «au minimum 1,5 million» sur les 4 millions qui y vivent. On peut disserter sur le sens exact de ces propos, et de l'allusion à ces «gens qu'il faut simplement tuer»; des coupures ont pu sortir ces mots de leur contexte, sans oublier les pièges de la traduction. Tout de même, les théories défendues ici, probablement partagées par une partie de l'actuel gouvernement de Kiev, se distinguent assez peu de celles qui prévalaient il y a un siècle.

On peut donc comprendre que beaucoup de gens craignent aujourd'hui l'éclatement d'une nouvelle guerre mondiale. D'une certaine manière, elle a déjà éclaté. Dans le monde arabe autant qu'en Ukraine, les troubles «civils» ont dégénéré extrêmement rapidement en affrontements militaires, et les logiques «nationales» dont ils semblaient initialement procéder – en Libye, en Syrie, en Irak, en Israël – se sont estompées peu à peu devant une géopolitique globale où l'on

retrouve les deux superpuissances qui avancent leurs pions, le monde musulman dans sa logique d'expansion démographique et territoriale, la Chine en retrait et en attente avec d'autres pays non alignés, et l'Europe faible et insouciant. La seule question est de savoir si cette dernière restera épargnée par les combats qui se déroulent à sa périphérie ou si elle s'enflammera soudain elle aussi, sans que personne n'ait rien vu venir – auquel cas les historiens pourront véritablement réunir tous ces événements dans un même chapitre intitulé «Troisième guerre mondiale».

A ce stade, il ne sert à rien de se perdre en conjectures sur ce futur peu réjouissant. Contentons-nous de ce constat désabusé: les gens d'aujourd'hui sont les mêmes, exactement les mêmes que ceux d'hier et d'avant-hier. La science, la technique évoluent; pas l'être humain. En forçant à peine le trait, on pourrait penser qu'il y a là de quoi enterrer définitivement toutes les théories sur l'évolution des espèces vivantes.

Pollux

P. S. L'auteur n'a évidemment aucune envie que ces propos puissent apparaître comme un «manifeste pacifiste»! Tout de même, on doit admettre que la guerre est rarement une bonne chose. Certains peuvent penser qu'elle réalise une sorte de «grand nettoyage». Mais que de dégâts quand on fait le ménage sans ménagement! Trop souvent, la guerre tue plus de braves gens que de crapules, et détruit les belles réalisations du passé, tout en laissant subsister la laideur de la modernité. C'est extrêmement dommage.